

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 06 OCTOBRE 2022
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2022-05-19 - FINANCES (7.1) - DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

DATE DE CONVOCATION : 29 SEPTEMBRE 2022

DATE DE PUBLICATION : 10 OCTOBRE 2022

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

Étaient présents :	FONTAINE André (départ à compter de la 2022.05.06), TARDY Yvan (ayant la procuration de B. DEPAILLAT), CLAUDON Jean-Louis , FONTANA André , PICARD Denis , AMMARI Christelle , BONNIN Pierre , LELIEVRE Jean Luc (ayant la procuration de R. JOUBERT), POIRSON Elisabeth , STAROSSE Jean Luc (ayant la procuration de M. NOISETTE), PAYEUR Emmanuel , PREVOT Vincent (ayant la suppléance de JF SEGALTY), CHARTREUX Fabrice (ayant la procuration de ROSSO Michel), GUYOT Laurent , PLANCHAIS Viviane , SILLAIER Roger , RADER Audrey-Helen , MAURY Christophe , GUILLAUME Isabelle , KNAPK Patrice , DOMINIAK Bernard , WINIARSKI Patricia , MONALDESCHI Philippe , GASPAR Isabel , TOUSSAINT André , SITTLER David , ARNOULD Raphaël , LALANCE Corinne , CARON Jean-François , MARIN Karine , TAILLY Jérôme , SAUVAGE Catherine , MARTIN Vincent , PIERSON Chantal , DOHR Hervé (ayant la procuration de R. FAVRET), HENNEBERT Philippe , MATTE Jean-François , COLIN Xavier , ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de T. CHENOT), HARMAND Alde (ayant la procuration de Ch. ASSFELD LAMAZE), DICANDIA Chantal , ADRAYNI Mustapha , LE PLOUFF Lydie (ayant la procuration de F. EZAROIL), HEYOB Olivier (ayant la procuration de L. RIVET), DE SANTIS Fabrice , CHANTREL Nancy , BOCANEGRA Jorge (ayant la procuration de M. GUEGUEN), MARTIN-TRIFFANDIER Emilien , MOREAU Jean-Louis , LALEVEE Lucette , BRETENOUX Patrick , MASSELOT Catherine (ayant la procuration de O. ERDEM), MANGEOT Etienne , FELTEN Daniel , COUTEAU Jean-Pierre .
Étaient excusés :	COLLET Thierry , SEGALTY Jean-François , ROSSO Michel , VANIER Stéphane , NOISETTE Michel , JOUBERT Roger , BORELA Francis , BELLINASSO Alain , DEPAILLAT Bernard , MANSION François , DURANTAY Corine , CHENOT Tony , RIVET Lionel , ASSFELD LAMAZE Christine , EZAROIL Fatima , ERDEM Olivier , GUEGUEN Marie , SIMONIN Hervé , FAVRET Régis , GUYOT Gilles
Avis de procuration :	Du début à la fin : 10 avis de procuration.
Avis de suppléance :	Du début à la fin : 2 avis de suppléance.
Secrétaire de séance :	ADRAYNI Mustapha
Nombre de présents :	Du début à la 2022.05.05 : 55 PRESENTS. De la 2022.05.06 à la fin : 54 PRESENTS.
Nombre de votants :	Du début à la 2022.05.05 : 65 VOTANTS. De la 2022.05.06 à la fin : 64 VOTANTS.

La décision modificative est destinée à divers ajustements et régularisations indispensables au bon fonctionnement des services et se décomposant de la manière suivante :

- La prise en compte du reversement de la quote-part de taxe d'aménagement majorée antérieurement décidée par la commune de Sexey-aux-Bois au titre des équipements d'assainissement des eaux usées, désormais transférés à la Communauté de Communes : suite à signature de la convention et au titre des travaux et encaissements intervenus à ce stade, c'est une recette de 43 216 € à prévoir au chapitre 10 (article 10226).
- Le virement de section à section (chapitres 023 et 021) peut être diminué d'autant.
- Au titre de corrections de facturations, le service des abonnés est amené à procéder en 2022 à des annulations de factures émises en 2020 et 2021. Le montant des annulations comptabilisées en dépenses réelles de fonctionnement au chapitre 67 (article 678) est ainsi estimé à 125 000 €, pour une prévision budgétaire de 100 000 € (+25 000 €).
- La Communauté a engagé, sans assistance, une action auprès des Douanes pour bénéficier d'un remboursement de taxe intérieure sur la consommation finale d'électricité (TICFE) : une recette de 6 874 € est à prévoir au titre des années 2020 et 2021 au chapitre 77 (article 7718).
- Les travaux de branchement d'assainissement pour particuliers sont à un niveau supérieur à la prévision : il est proposé de rehausser de 42 000 € les crédits de dépenses au chapitre 011 (article 604) et de 46 200 €, y compris 10% de frais de gestion, les crédits de recettes au chapitre 70 (article 704).
- Les dépenses imprévues de la section de fonctionnement (chapitre 020) sont portées à 68 790 €.

Chap.	Art.	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	Budget Primitif 2022	DM1 proposition	Budget 2022 après DM
70		Produits du domaine et ventes diverses	3 570 000,00	+46 200,00	3 616 200,00
	704	<i>Branchements particuliers</i>	198 000,00	+46 200,00	244 200,00
74		Dotations et participations	90 000,00	0,00	90 000,00
75		Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
77		Produits exceptionnels	1 000,00	+6 374,00	7 374,00
	7718	<i>Autres produits exceptionnels</i>	500,00	+6 374,00	6 874,00
78		Reprises sur provisions	0,00	0,00	0,00
		REC. REELLES DE FCT HORS REPORT	3 661 000,00	+52 574,00	3 713 574,00
002		Résultat de fonctionnement reporté	929 544,59	0,00	929 544,59
		RECETTES REELLES DE FCT	4 590 544,59	+52 574,00	4 643 118,59
042		Op. d'ordre de transfert entre sections	215 000,00	0,00	215 000,00
		RECETTES D'ORDRE DE FCT	215 000,00	0,00	215 000,00
TOTAL		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	4 805 544,59	+52 574,00	4 858 118,59

Chap.	Art.	<u>SECTION DE FONCTIONNEMENT</u>	Budget Primitif 2022	DM1 proposition	Budget 2022 après DM
011		Charges à caractère général	1 715 000,00	+42 000,00	1 757 000,00
	604	<i>Branchements particuliers</i>	180 000,00	+42 000,00	222 000,00
012		Charges de personnel	600 000,00	0,00	600 000,00
014		Atténuation de produits	37 000,00	0,00	37 000,00
022		Dépenses imprévues	40 000,00	+28 790,00	68 790,00
	022	<i>Dépenses imprévues</i>	40 000,00	+28 790,00	68 790,00
65		Autres charges de gestion courantes	7 500,00	0,00	7 500,00
66		Charges financières	190 000,00	0,00	190 000,00
67		Charges exceptionnelles	130 000,00	+25 000,00	155 000,00
	678	<i>Autres charges exceptionnelles</i>	100 000,00	+25 000,00	125 000,00
68		Dotations aux dépr. et aux provisions	0,00	0,00	0,00
		DEPENSES REELLES DE FCT	2 719 500,00	+95 790,00	2 815 290,00
023		Virement à la section d'investissement	1 066 044,59	-43 216,00	1 022 828,59
	023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	1 066 044,59	-43 216,00	1 022 828,59
042		Op. d'ordre de transfert entre sections	1 020 000,00	0,00	1 020 000,00
		DEPENSES D'ORDRE DE FCT	2 086 044,59	-43 216,00	2 042 828,59
TOTAL		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	4 805 544,59	+52 574,00	4 858 118,59

Chap.		SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2022	DM1 proposition	Budget 2022 après DM
10		Dotations, fonds divers et réserves	628 767,41	+43 216,00	671 983,41
	10226	Taxe d'aménagement	0,00	+43 216,00	43 216,00
13		Subventions d'investissement	2 387 637,00	0,00	2 387 637,00
16		Emprunts et dettes assimilées	2 500 000,00	0,00	2 500 000,00
		RECETTES REELLES D'INV.	5 516 404,41	+43 216,00	5 559 620,41
021		Virement de la section d'exploitation	1 066 044,59	-43 216,00	1 022 828,59
	021	Virement de la section d'exploitation	1 066 044,59	-43 216,00	1 022 828,59
040		Opérations de transfert entre sections	1 020 000,00	0,00	1 020 000,00
041		Opérations patrimoniales	100 000,00	0,00	100 000,00
		RECETTES D'ORDRE D'INV.	2 186 044,59	-43 216,00	2 142 828,59
TOTAL		RECETTES D'INVESTISSEMENT	7 702 449,00	0,00	7 702 449,00

Chap.		SECTION D'INVESTISSEMENT	Budget Primitif 2022	DM1 proposition	Budget 2022 après DM
020		Dépenses imprévues	20 679,54	0,00	20 679,54
16		Emprunts et dettes assimilées	495 700,00	0,00	495 700,00
20		Immobilisations incorporelles	29 412,80	0,00	29 412,80
21		Immobilisations corporelles	1 740 767,43	0,00	1 740 767,43
		OPERATIONS INDIVIDUALISEES	4 687 145,80	0,00	4 687 145,80
		DEP. REELLES D'INV. HORS REPORT	6 973 705,57	0,00	6 973 705,57
001		Solde d'exéc. de la section d'inv. reporté	413 743,43	0,00	413 743,43
		DEPENSES REELLES D'INV.	7 387 449,00	0,00	7 387 449,00
040		Opérations de transfert entre sections	215 000,00	0,00	215 000,00
041		Opérations patrimoniales	100 000,00	0,00	100 000,00
		DEPENSES D'ORDRE D'INV.	315 000,00	0,00	315 000,00
TOTAL		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 702 449,00	0,00	7 702 449,00

Les balances du budget annexe assainissement sont modifiées comme suit :

**BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT (70001)
BALANCE GENERALE :**

en €	Dépenses	Recettes
Investissement	7 702 449,00	7 702 449,00
Fonctionnement	4 858 118,59	4 858 118,59
TOTAL	12 560 567,59	12 560 567,59

Total des opérations réelles/mixtes et d'ordre :

en €	Dépenses		Recettes	
	Réelles et mixtes	Ordre	Réelles et mixtes	Ordre
Investissement	7 387 449,00	315 000,00	5 559 620,41	2 142 828,59
Fonctionnement	2 815 290,00	2 042 828,59	4 643 118,59	215 000,00
TOTAL	10 202 739,00	2 357 828,59	10 202 739,00	2 357 828,59

Vu la saisine du Conseil d'Exploitation se réunissant le 5 octobre 2022,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Autorise le Président à modifier les inscriptions budgétaires relatives à la décision modificative n°1 du budget annexe assainissement (70001) comme précisé ci-avant.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

Mis en ligne le 10/10/2022 à 15h13

REÇU EN PREFECTURE

Le 10/10/2022

Application agréée E-legalite.com